



**Vaudreuil-Dorion**

**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENTS N<sup>OS</sup> 1270-49, 1270-55, 1273-09 et 1275-256**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1270-49 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme n° 1270 afin d'intégrer le Programme particulier d'urbanisme du secteur Harwood – De Lotbinière**

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 19 juin 2017.

QUE le règlement n° 1270-55 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme n° 1270 afin de modifier le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du quartier de la Gare en ce qui a trait au ratio de stationnement par logement et aux affectations détaillées du sol**

QUE le règlement n° 1273-09 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement de lotissement n° 1273 afin de modifier l'article 2.7 concernant la largeur de l'emprise des voies de circulation**

QUE le règlement n° 1275-256 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1275 relativement aux normes de stationnement, ainsi que les grilles des usages et normes des zones H3-1006-A, H3-1013 et H3-1013-A**

ont été adoptés par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 5 juin 2017.

QUE ces règlements ont été examinés et approuvés par les résolutions numéros CA 17-07-06-14 du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, lors de sa séance du 6 juillet 2017 et ont été déclarés conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire. Les certificats de conformité pour ces règlements ont été délivrés à Vaudreuil-Dorion, le septième (7<sup>e</sup>) jour du mois de juillet deux mille dix-sept (2017) sous les numéros de certificats VD 2017-12, VD 2017-13, VD 2017-14 et VD 2017-15.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce vingt-sixième (26<sup>e</sup>) jour du mois de juillet deux mille dix-sept (2017).

Méissa Côté, notaire, OMA  
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)